

Quand être élu signifie agir

Ce début de mandat, outre qu'il s'est effectué dans un contexte de crise sanitaire qu'il a fallu gérer et qui a ralenti l'action municipale, aura été celui des découvertes au fil de l'ouverture des dossiers. Chacun savait le sous-investissement des dernières années dans les équipements d'avenir, le manque d'anticipation, mais le mauvais état et l'adaptation de beaucoup d'équipements publics se sont révélés bien pires encore. L'audit du patrimoine, initié par notre majorité l'a objectivé. L'exemple de la crèche Charles-de-Gaulle est particulièrement éclairant sur les méthodes et l'inaction du passé. Le 21 juin 2021, le département a demandé la fermeture immédiate de l'établissement. Un dialogue avec la PMI nous a permis de maintenir l'ouverture de la crèche pendant un an. La Ville a engagé, immédiatement, des travaux conservatoires. Cette situation, que nous avons découverte, était bien connue de l'équipe municipale précédente, régulièrement alertée sur le bâtiment et son usage. En effet, dès février 1994, le médecin du service unifié de l'enfance conclut son rapport en indiquant que la crèche n'est pas adaptée « aux normes souhaitables pour un bon accueil des enfants ». À cette première alerte, dont la municipalité en place n'a pas tenu compte, se sont succédé d'autres rapports pointant les mêmes lacunes pendant 27 ans.

Qu'à cela ne tienne, vous nous avez élus pour changer profondément cette ville. Nous le faisons et avons engagé un lourd travail permettant de livrer une nouvelle crèche Charles-de-Gaulle.

La majorité municipale